

**BURKINA FASO**

-----  
**Unité - Progrès - Justice**

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**

**IV<sup>e</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**VII<sup>e</sup> LEGISLATURE**

**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE**

-----  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE  
DU JEUDI 21 JUILLET 2016**

**Président de séance :**

**Son Excellence Monsieur Salifou DIALLO**

*Président de l'Assemblée nationale*

**Secrétaires de séance :**

- **M. Sangouan Léonce SANON**  
*Cinquième secrétaire parlementaire*
- **M. Léonce ZAGRE**  
*Sixième secrétaire parlementaire*

**Ordre du jour :**

**Présentation du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2017-2019.**

L'Assemblée nationale s'est réunie en séance plénière, le jeudi 21 juillet 2016, sous la présidence de son Excellence Monsieur Salifou DIALLO, Président de l'Assemblée nationale, assisté au présidium de messieurs Léonce ZAGRE et Sangouan Léonce SANON, secrétaires parlementaires, assurant les fonctions de secrétaires de séance.

Le gouvernement était représenté par :

- Madame Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI, Ministre de l'Economie, des finances et du développement ;
- Madame Edith Clémence YAKA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des finances et du développement, chargée du budget.

Elles étaient assistées de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la communication et des relations avec le parlement.

Le Président de séance fait son entrée dans l'hémicycle. Le public est debout pour l'accueillir, tandis qu'il gagne le fauteuil présidentiel.

**- Il est 16 heures -**

### **Le Président**

Mesdames et messieurs les députés, bonsoir.

La séance est ouverte.

Monsieur le secrétaire parlementaire, veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

### **M. Léonce ZAGRE**

*Sixième secrétaire parlementaire*

- **85 présents,**
- **36 absents excusés,**
- **06 absents non excusés,**
- **29 procurations,**
- **114 votants.**

### **Le Président**

Merci, monsieur le secrétaire parlementaire.

L'Assemblée nationale est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour.

Honorables députés,

Par lettre n°016-0537 en date du 19 juillet 2016, le gouvernement a informé l'Assemblée nationale du retrait du projet de loi relatif à la création de la caisse de dépôts et consignations du Burkina Faso, de l'ordre du jour de la présente session, conformément à l'article 103, alinéa 1 de notre Règlement qui dispose que : « les projets de loi peuvent être retirés par le gouvernement à tout moment jusqu'à adoption définitive par l'Assemblée nationale. »

Nous convenons que ce projet de loi a été effectivement retiré.

Mesdames et messieurs les députés,

La Conférence des présidents, réunie le 19 juillet 2016, a établi pour notre session extraordinaire, un projet d'ordre du jour modifié. Ce projet d'ordre du jour modifié a été mis à votre disposition par les services législatifs. Il est soumis au vote de notre Assemblée.

Aux termes de l'article 61, alinéa 5 de notre Règlement, « Au début de la séance suivant la réunion de la Conférence, le Président soumet le projet d'ordre du jour à l'Assemblée nationale qui se prononce sur l'ensemble dudit projet d'ordre du jour. Aucun amendement n'est recevable. En cas de vote, seuls peuvent intervenir, le gouvernement et, pour une explication de vote de cinq minutes au maximum, les Présidents des commissions ou leur délégué ayant assisté à la Conférence ainsi qu'un orateur par groupe », s'ils le désirent.

Ce faisant, je donne la parole au gouvernement pour voir s'ils ont des commentaires sur l'ordre du jour ainsi énoncé.

Le gouvernement a la parole.

*(Madame le ministre fait un signe de négation).*

Le gouvernement n'a pas d'amendement.

Est-ce que les commissions ont des amendements par rapport à l'ordre du jour ?

Et les groupes parlementaires ?

Bien, je considère que l'ordre du jour de notre session extraordinaire est adopté.

Je vous remercie.

Mesdames et messieurs les députés,

L'ordre du jour de la séance de cet après-midi sera consacré à la présentation du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle, 2017-2019.

Suite à l'adoption le 06 novembre 2015 de la loi organique relative aux lois de finances, tout projet de loi de finances est désormais élaboré en se référant au document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle, conformément aux directives de l'UEMOA.

En effet, l'article 59 de la loi organique dispose que « le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle visé à l'article 54 de la présente loi, éventuellement accompagné des documents de programmation pluriannuelle des dépenses visées à l'article 55 de la présente loi, est adopté en Conseil des ministres. Ces documents sont soumis à un débat d'orientation budgétaire au Parlement au plus tard à la fin du mois de juin ».

Conformément aux dispositions de l'article 59 ci-dessus cité, le gouvernement soumettra cet après-midi le document de programmation pluriannuelle du budget au vote des députés.

La séance se déroulera de la manière suivante :

- dans un premier temps, nous allons écouter le gouvernement sur son exposé ;
- ensuite, nous allons entamer le débat général ;
- et le gouvernement aura à réagir sur les questions posées par les députés.

A présent, je passe la parole à madame le Ministre des finances pour la présentation du document.

Madame le Ministre, allez-y.

**Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**

*Ministre de l'Economie, des finances et du développement*

Excellence monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Honorables députés,

Je voudrais tout d'abord, vous remercier pour l'occasion qui m'est offerte de vous faire la présentation, cet après-midi, du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle pour la période 2017-2019.

J'ai l'insigne honneur de me tenir devant votre auguste Assemblée pour présenter, au nom de monsieur le Premier ministre et de l'ensemble des membres du gouvernement, ledit document.

En rappel, les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont adopté en 2009, six directives formant le nouveau cadre harmonisé des finances publiques qui introduisent de nouvelles règles de gestion en matière de finances publiques.

En particulier, les directives n°1/CM/UEMOA portant code de transparence et n°6/CM/UEMOA relative aux lois de finances au sein des pays membres de l'union, ont été internalisées par le Burkina Faso respectivement par la loi n°008-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso et la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois organiques portant lois de finances (LOLF).

Aux termes des articles 15 et 59, respectivement de la loi portant code de transparence et de la LOLF, il est fait obligation au gouvernement de procéder à un débat d'orientation budgétaire (DOB) devant le Parlement. Ce débat porte sur le DPBEP, qui est un résumé du document budgétaire et économique pluriannuel qui vient en remplacement du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) global.

Le DOB est un cadre d'échanges au cours duquel le gouvernement présente aux parlementaires les éléments de contexte économique, la contrainte financière qui en découle et les grands axes prioritaires de l'action gouvernementale au titre du budget de l'année suivante. De ce fait, il constitue un préalable au débat budgétaire annuel.

De façon spécifique, l'introduction du DOB dans le processus budgétaire vise à renforcer la transparence budgétaire et le contrôle du Parlement sur l'exécutif, à décrire le contexte dans lequel s'élabore le budget et à présenter les priorités et orientations du budget en élaboration.

Excellence monsieur le Président,  
Honorables députés,

L'objectif visé par la tenue du DOB est d'améliorer l'information du Parlement sur l'évolution des finances publiques à moyen terme d'une part, et de susciter un débat parlementaire autour des grandes orientations d'autre part.

Autrement dit, il s'agit pour le gouvernement de présenter les grandes priorités et l'évolution des finances publiques à moyen terme aux parlementaires avant le dépôt du projet de loi de finances de l'année, toute chose qui leur permettra d'être mieux outillés pour l'examen et le vote de la loi de finances de l'année.

La présentation relative au présent DOB va s'articuler autour de trois points essentiels, à savoir :

- le contexte de l'élaboration,
- les projections budgétaires issues du DPBEP,
- et les priorités et orientations au titre du budget 2017.

Je vais commencer par le contexte.

Le document de programmation budgétaire pluriannuelle 2017-2019 a été élaboré dans un contexte international marqué par une reprise modeste de l'activité économique en 2016. Le taux de croissance économique mondiale est attendu à 3,2% en 2016 et projeté à 3,5% en 2017. Il faudrait dire qu'il y a le Brexit qui nous prédit que la situation ne sera peut-être pas aussi bonne que prévu. Donc, il pourrait y avoir effectivement des changements dans les prévisions économiques au niveau mondial.

Les tensions inflationnistes devraient rester modérées, soutenues par la forte baisse des cours du pétrole. S'agissant de l'inflation mondiale pour l'année 2016, les projections tablent sur des niveaux bas autour de 0,7% pour les pays avancés et de 4,5% pour les pays émergents et les pays en développement, en lien avec la baisse des prix du pétrole et le recul des prix des produits de base observés en 2015.

Dans notre espace régional UEMOA, l'activité économique a maintenu son dynamisme durant le dernier trimestre de 2015 avec une croissance du produit intérieur brut réel de 6,7%, en liaison principalement avec les bonnes récoltes, démontrant ainsi la grande dépendance de nos économies par rapport à la campagne agricole. Et pour l'année 2016, la vigueur de l'activité devrait se maintenir avec une croissance attendue à 7,2%.

S'agissant de l'inflation, elle est restée à des niveaux acceptables ; 1% à fin janvier 2016, contre 1,3% un mois plus tôt. Donc, au niveau de l'inflation en tout cas, nous pensons que la situation va rester plus ou moins stable.

Au niveau national, l'activité économique connaîtra une reprise en 2016, soutenue par un secteur manufacturier et des services qui devraient retrouver de la vigueur après la tenue des élections et l'entrée en service de deux nouvelles mines d'or. Et le taux de croissance que nous projetons se situerait cette année autour de 5,2 à 5,7% en 2016 contre 4% en 2015.

Ces perspectives de croissance s'expliquent principalement par les hypothèses de rebond de la production céréalière et la reprise de l'activité dans les branches du tourisme et de l'hôtellerie. Nous savons effectivement que notre

pays est très dépendant de la pluviométrie : quand il pleut beaucoup, ce sont des inondations, quand il ne pleut pas suffisamment, c'est la sécheresse. Donc, c'est une économie qui est basée effectivement sur de très forts aléas climatiques et aussi le marché international puisque, malheureusement, les produits que nous exportons, que ce soit le coton ou l'or, dépendent des cours mondiaux et la tendance actuelle est baissière ; l'or remonte un peu, mais pour le coton, ce n'est pas encore très clair.

S'agissant de l'inflation, elle devrait demeurer dans la limite de la norme communautaire qui est de 3% en 2016. Et tenant compte du contexte aussi bien international, sous régional que national, trois scénarii ont été développés pour encadrer le cadrage macroéconomique et budgétaire.

Pour les scénarii de projection, nous sommes partis sur un scénario optimiste avec des fondements et des hypothèses favorables à la croissance économique. Il y a un scénario pessimiste qui tient compte de la survenue d'évènements perturbateurs, que ce soit en matière de sécurité ou de pluviométrie. Ce sont des éléments qui ne dépendent pas forcément de nous. Et le scénario tendanciel qui tient compte des capacités réelles des régies des recettes dans la mobilisation des ressources et qui cadrent avec les objectifs d'investissements du programme présidentiel reflétés dans le plan national du développement économique et social qui a été adopté hier en Conseil des ministres.

Le projet du budget de l'Etat, exercice 2017 en cours d'élaboration, est basé sur les hypothèses du scénario tendanciel car il présente plus de réalisme dans l'évaluation tant des ressources que des charges pour une grande crédibilité du budget.

Pourquoi le scénario tendanciel ? Parce qu'un certain nombre de réformes ont été effectivement engagées par le gouvernement ; et lorsqu'on engage des réformes pendant une année, il y a quelques fois un délai qui s'écoule entre justement l'initiation de la mesure et les résultats observés. C'est pour cela que nous avons voulu être prudents pour 2017.

Et au niveau du scénario tendanciel, je voudrais rappeler quelques hypothèses de base :

- c'est le raffermissement du cours du dollar qui afficherait un taux de change de 597,9 FCFA en 2017 ; ce sont toujours des hypothèses ;
- un prix du baril de pétrole projeté à la hausse sur la période, soit 41 dollars US en 2017 ;

- un niveau du cours de l'once de l'or qui se situerait à 1230,6 dollars US en 2017 et 1233,9 dollars US en 2018. Je n'ai pas voulu revenir sur toutes les années, puisque le cadrage va jusqu'en 2019. Je rappelle juste quelques éléments, de 2017 surtout.
- le cours de la tonne de zinc de 180 000 francs CFA en moyenne sur la période de projection, soit 2017-2019 ;
- un cours de la tonne de manganèse que nous projetons aussi autour de 234 374 CFA.

Et au plan national, les hypothèses reposent sur :

- une production cotonnière stabilisée en moyenne à 700 000 tonnes. On voit toujours la vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques ;
- un maintien du prix aux producteurs du coton à 235 francs CFA sur la période sous revue ;
- un accroissement de la production céréalière de 5,3% en 2017, 4,7% en 2018 et 4,8% en 2019 ;
- une expansion de l'activité minière, parce qu'on espère que de nouvelles mines vont entrer en production ; donc, cela permet d'être un peu optimiste par rapport à l'exploitation minière ;
- un démarrage progressif de la production de manganèse à partir de 2017
- et un affermissement de la production de zinc projeté à 130 000 tonnes sur toute la période.

Donc, voilà un peu les scénarii, les hypothèses sur lesquelles nous avons basé les projections sur la période.

Maintenant, quels sont les résultats escomptés ? Les principaux résultats du scénario tendanciel tablent sur un taux de croissance respectivement de 2017 à 2019 de 8,37%, 8,18% et 8,26%.

En effet, le volume des ressources propres au niveau de ce scénario serait de 1 438,23 milliards de FCFA en 2017, en accroissement de 181 milliards de FCFA en valeur absolue parce que nous sommes en train de travailler pour accroître la mobilisation des ressources intérieures.

Le taux de pression fiscale passerait de 16,49% en 2017, à 17,37% en 2018 et à 19,26% en 2019 soit une moyenne de 17,70% sur la période. On rappelle que la norme communautaire est à un taux de pression fiscale de 20% en moyenne.



S'agissant des dépenses, elles se situeraient à 2 487 milliards de FCFA en 2017 et atteindraient 2 969 milliards de FCFA en 2019, soit un taux de progression de 9,26%. Les dépenses sur ressources propres augmentent en moyenne de 9,02%. Ce qui est une volonté affichée, parce qu'au niveau du PNDES, nous avons prévu que le programme serait financé à 60% sur des ressources propres.

L'épargne budgétaire en 2017 se situerait à un peu plus de 261 milliards et le déficit budgétaire en 2017 autour de 844 milliards.

Il se dégagerait un déficit global résiduel non couvert dont le financement pourrait être assuré par les ressources de trésorerie tels que les emprunts projets, les emprunts programmes et les emprunts obligataires. Nous avons rappelé aussi quelques chiffres là-dessus dans le rapport ; j'espère que vous l'avez sous les yeux.

Et sur la période 2017-2019, les investissements sur ressources propres progressent en moyenne de plus de 10% contre 8% pour les dépenses ordinaires. La hausse des dépenses d'investissement traduit la volonté du gouvernement de mettre en œuvre des projets d'investissements porteurs de croissance à même de permettre une transformation structurelle de l'économie, en lien avec la vision du PNDES, vision elle-même extraite naturellement du programme présidentiel.

Honorables députés,

En vue de permettre une meilleure efficacité des dépenses publiques et une prise en compte des actions pertinentes de développement, l'allocation des prévisions de ressources en 2017 tient compte d'un certain nombre de priorités. En outre, certaines mesures ont été identifiées pour permettre l'atteinte des objectifs aussi bien en matière de mobilisation de ressources que d'exécution des dépenses.

Je voudrais d'ailleurs, au niveau de l'exécution des dépenses, remercier les commissions avec lesquelles nous avons travaillé en lien avec le projet de loi qui va être introduit et qui portera justement sur l'amélioration de l'exécution des projets et programmes parce qu'en tant que ministre des finances, moi-même, je suis attristée de voir certaines fois que nous sommes amenés à écrire à des partenaires pour demander de prolonger des délais, sinon de recevoir des correspondances de ces partenaires pour nous dire que le financement sera perdu et perdu à jamais.

Je profite aussi pour faire un plaidoyer par rapport au projet de loi qui vous sera soumis pour montrer effectivement que nous voulons, pour les six mois, pouvoir exécuter les programmes à venir avec célérité.

Le troisième point concerne les priorités et mesures d'accompagnement au titre du budget 2017.

Les priorités du budget 2017, comme vous le savez, il y a eu l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 et l'avènement de la transition en 2015, et le Burkina Faso fort heureusement a renoué avec l'Etat de droit à travers l'organisation des scrutins dont la présidentielle et les législatives couplées, aux élections municipales qui viennent de se tenir récemment.

Aussi, le gouvernement, lors du Conseil des ministres du 02 février 2016 a décidé de l'élaboration d'un nouveau référentiel qu'est le plan national de développement économique et social (PNDES) que nous avons adopté hier en Conseil des ministres.

On aura l'occasion aussi d'informer les députés sur le contenu de ce PNDES.

Les priorités du budget 2017 s'articulent autour des axes stratégiques inspirés du programme présidentiel et priorités aussi traduites dans le PNDES dont les axes portent sur :

- la réforme des institutions et la modernisation de l'administration,
- le développement du capital humain,
- et la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi.

Et il n'est pas inutile de rappeler, dans tous les cas, nous voyons toutes les questions de sous-emploi et de chômage des jeunes. Nous pensons que c'est important que le PNDES puisse porter sur ces secteurs porteurs de croissance pour offrir des opportunités aux jeunes.

Excellence monsieur le Président,  
Honorables députés,

En ce qui concerne la réforme des institutions et la modernisation de l'administration, l'accent sera mis principalement sur trois domaines :

- la sécurité et la défense du territoire. Je crois que cette question ne mérite pas d'être développée ici, elle est d'actualité ;
- la justice, à travers principalement la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux de la justice ;
- la lutte contre la fraude, le faux et la corruption dans l'administration. Le gouvernement travaille dans le cadre de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Donc, nous pensons que les questions de lutte contre la corruption doivent être effectivement à l'agenda de nos priorités dès maintenant et bien sûr en 2017 et après.

Au niveau des éléments de la lutte contre la corruption, je pourrai dire par exemple l'amélioration du dispositif législatif relatif à la lutte contre la corruption et la fraude et le renforcement des capacités des corps de contrôles.

En matière de développement du capital humain, l'accent sera mis sur les problématiques que sont :

- la santé publique : vous avez vu d'ailleurs que le gouvernement a initié un certain nombre de programmes qui permettront justement l'accès du plus grand nombre à la santé et à des services de qualité, mais aussi la poursuite de l'opérationnalisation du système d'assurance maladie universelle parce que c'était une assurance qui de notre point de vue, est juste puisque cela permet à ceux qui sont exclus de la couverture médicale de pouvoir y accéder ;
- le secteur de l'éducation, à travers notamment la poursuite du processus de normalisation des écoles, la poursuite de la politique de construction de 13 lycées techniques régionaux en vue de disposer de ressources humaines adaptées aux besoins de l'économie locale, et bien sûr toutes les questions de technologie de l'information et de la communication pour améliorer l'enseignement et l'accès, en fait, à l'éducation ;
- l'emploi des jeunes : c'est un secteur aussi en matière de développement de capital humain avec le renforcement de la promotion de l'entrepreneuriat, et la formation technique des jeunes pour qu'ils puissent accéder à des emplois. Nous avons aussi lancé un vaste programme de recrutement au profit des jeunes détenteurs d'un diplôme supérieur au baccalauréat, vous avez tout suivi et ceci va se poursuivre en 2017 ;
- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement fera aussi partie de cet axe sur le développement du capital humain.

Pour ce qui concerne la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi, les actions prioritaires porteront sur :

- l'agriculture en termes de création des chaînes de valeur, c'est-à-dire la transformation agricole. C'est un aspect important, surtout le développement des pôles de croissances de Bagré et de Samendeni, pour permettre une exploitation agricole à plus grande échelle et la mise en œuvre des nouveaux pôles de compétitivité ;
- s'agissant de l'élevage, il y aura la création d'unités de production de tourteaux et d'aliments pour le bétail ;
- et au niveau de la production minière à travers notamment la valorisation du potentiel géologique du Burkina Faso et aussi la

gestion des impacts environnementaux des mines et des sites d'orpaillage. Nous avons reçu, j'allais dire, cinq sur cinq, les observations que les honorables députés ont eu à faire pour ce qui concerne la gestion des sites miniers : nous pensons que c'est un aspect sur lequel nous allons travailler, surtout la question des impacts environnementaux ;

- il y a les infrastructures de transport. En ce qui concerne par exemple la mise à niveau et le désenclavement, des infrastructures de transport rural seront réalisées en privilégiant les zones de production enclavées. Comme nous avons des ressources limitées, nous avons pensé qu'il était important de désenclaver surtout les zones de production ;
- l'énergie avec notamment l'accroissement de la capacité de production d'électricité, parce que c'est un grand goulot d'étranglement et un facteur bloquant en matière de transformation agricole et agro-industrielle ;
- la promotion des PME/PMI dans la transformation des produits à travers notamment l'installation de PME/PMI dans les filières porteuses et génératrices d'emplois.

### **Les mesures d'accompagnement du budget 2017**

Excellence monsieur le Président,  
Honorables députés,

En vue de permettre une mise en œuvre efficaces des priorités déclinées au titre de l'année 2017, un certain nombre de mesures ont été identifiées pour une mobilisation accrue des ressources d'une part et pour une exécution efficace et efficiente des dépenses, d'autre part.

En matière de ressources internes, les actions porteront essentiellement sur :

- le déploiement du système de suivi satellitaire des marchandises en transit, ce qu'on appelle le tracking System, pour pouvoir suivre effectivement le trafic des camions et véhicules qui entrent avec des produits d'importation au Burkina Faso ;
- la modernisation et la simplification des procédures douanières, vous en avez entendu parler, SYLVIE et toutes les initiatives pour améliorer la transparence ;
- l'opérationnalisation effective de la facture normalisée ; c'est très important en matière de fraude et sur la facturation de la TVA, parce que nous avons observé que certains commerçants collectent la TVA

qui n'est pas reversée. Nous sommes en train de mettre en place un système de facture normalisée qui va réduire la fraude ;

- l'élargissement de l'assiette fiscale pour une refonte du système d'imposition du secteur informel, mais aussi la taxe foncière. Cela aussi, fait partie d'un élément des réformes au niveau de la fiscalité, la collecte de la taxe de résidence. Je pense que c'est aussi important de le dire et toute la modernisation finalement des administrations fiscales pour tirer leçon des bonnes pratiques dans certains pays.

En matière de dépenses, on peut noter principalement :

- la poursuite de la réforme de la gestion salariale et administrative du personnel de l'Etat ;
- la poursuite de l'anticipation du processus de passation des marchés publics. Nous sommes en train de travailler sur la refonte globale du code des marchés ;
- le renforcement du système de contrôle des projets et programmes par les corps de contrôle. Cela aussi est important parce que nous avons tenu l'assemblée générale des projets et programmes, on a vu effectivement tous les retards dans la mise en œuvre des projets et programmes ;
- le renforcement de l'appui à la décentralisation à travers le transfert conséquent des ressources en accompagnement aux compétences transférées ;
- et la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réduction du train de vie de l'Etat. Vous avez suivi qu'hier encore, le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives dans ce sens.

Excellence monsieur le Président,  
Honorables députés,

Pour terminer, je tiens à vous rassurer que les allocations budgétaires faites aux ministères et institutions à travers le DPBEP sont basées d'une part, sur les priorités définies par le gouvernement et d'autre part, sur le respect de nos engagements aussi bien au niveau communautaire qu'international.

Telles sont, Excellence monsieur le Président, honorables députés, les conclusions du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) pour la période 2017-2019 que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

Je profite de cette occasion pour vous remercier de la précieuse contribution de l'Assemblée nationale à l'avancée de la gestion budgétaire et économique de notre pays.

Je vous remercie.

*-Applaudissements nourris-*

### **Le Président**

Merci madame le ministre.

Nous allons maintenant ouvrir le débat général pour écouter les questions et les préoccupations des députés relatives à votre présentation.

Honorables députés,

Voici donc le document pluriannuel résumé. La parole est à vous pour poser des questions qui vous semblent utiles à notre compréhension et à notre appréciation de ce document. La parole est aux députés. Nous commençons par la droite.

Bien !

Nous avons onze inscrits et je passe la parole immédiatement au député COMPAORE Justin.

### **M. Justin COMPAORE (UPC)**

Merci, monsieur le Président.

Je voudrais d'abord dire merci à madame le ministre qui nous a permis de rentrer au cœur du PNDES et de comprendre un certain nombre de choses. Alors, je constate, certainement comme tout le monde, que le gouvernement table sur le secteur des mines pour la mobilisation des ressources internes.

Madame le ministre a parlé de deux nouvelles mines d'or qui vont certainement permettre, au niveau des ressources internes, de mobiliser des ressources plus constantes pour la mise en œuvre du PNDES. Elle a aussi noté l'espoir qu'il y aura peut-être de nouvelles mines d'or bientôt. Donc, ce qui va permettre au gouvernement de mobiliser encore plus de ressources internes.

Alors, nous connaissons tous la durée de vie d'une mine d'or. Et nous savons aussi que la terre n'est pas extensible. Donc, ce qui veut dire que dans quelques années, en tout cas, le Burkina Faso ne peut pas être un gros trou pour aller toujours dans la recherche de l'or.

Je voudrais savoir si au niveau du gouvernement, nous avons pensé à la génération ou aux générations à venir, parce que nous avons l'impression que chaque gouvernement ne pense qu'à mobiliser, juste pour les cinq années pour lesquelles il a été élu, des fonds pour fonctionner mais, on ne pense pas aux générations futures et certainement pas aux gouvernements à venir.

Je voudrais savoir s'il y a déjà cette réflexion au niveau du gouvernement.

Merci, madame le ministre.

### **Le Président**

Le député KOULDIATI Julien a la parole.

### **M. Julien KOULDIATI (UPC)**

Merci bien, monsieur le Président.

Je commencerai par féliciter madame le ministre pour son exposé qui nous a permis de comprendre un certain nombre de choses.

Dans le cadre du développement du capital humain, vous avez mis l'accent sur la santé publique, chose qui est vraiment bien. Mais, il faut retenir à ce niveau qu'il y a quand même des insuffisances. Je crois que lors de l'avant-dernière rencontre sur le PNDES, on avait souligné la question en disant que notre centre hospitalier universitaire, qui se veut un centre de référence, est en train de devenir un mouvoir.

Alors, plutôt que de poursuivre la normalisation des centres de promotion sociale, de transformer les CSPPS des chefs-lieux de communes rurales en centres médicaux, n'y a-t-il pas lieu de consolider et de renforcer l'existant ? Parce que quand vous allez franchement à l'hôpital Yalgado, je vous assure que la situation fait pitié. Cela fait pitié dans la mesure où, dans un centre qui se veut de référence, il y a des moments où tout un bloc de biochimie ne marche pas parce que les appareils sont en panne, ou que les laboratoires ne disposent pas de réactifs. Comment est-ce que nous pouvons développer le capital humain si nous ne mettons pas l'accent sur notre centre hospitalier universitaire ?

Lorsque vous parlez de gratuité des soins de la mère et de l'enfant, certes, c'est une très belle initiative. Je crois que cette initiative est à louer et toute la population du Burkina Faso loue cette initiative. Mais, dans la réalité, il y a des insuffisances énormes parce que finalement, lorsqu'une maman va dans un CSPPS avec son enfant, la consultation est gratuite ; et lorsqu'on lui remet l'ordonnance et qu'elle va à la pharmacie, on lui dit qu'il n'y a pas de

médicaments ; il y a rupture de stock. A ce moment, elle est obligée de se rabattre sur les pharmacies en ville. N'y-a-t-il pas lieu vraiment, au lieu de mettre énormément d'argent dans la construction ou dans la transformation d'autre chose, de réellement consolider déjà l'existant. C'est mon premier point.

Le deuxième point a trait à l'emploi des jeunes et à la formation professionnelle. En regardant le document, je vois que vous mettez l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat ; chose qui est vraiment louable, parce qu'il faut que les jeunes puissent s'auto-employer. Et pour ce faire, je vois que vous avez aussi pensé au renforcement des capacités des fonds nationaux de financement pour accompagner les acteurs.

Alors, n'ayant pas eu le document du PNDES donc, le programme national de développement économique et social sur lequel vous basez la stratégie financière 2017-2019, quelle est la part contributive du PNDES à ce volet ? Autrement dit, au renforcement des capacités des fonds nationaux de financement pour accompagner les acteurs ?

Je vous remercie.

### **Le Président**

Le député TINDANO Moussa a la parole, mais soyez bref.

### **M. Moussa TINDANO (UPC)**

Merci, monsieur le Président.

J'ai une série de préoccupations. Et je vais aller peut-être page par page pour pouvoir évoquer ces préoccupations, mais ce n'est pas beaucoup ; cela ne dépasse pas quatre préoccupations...

### **Le Président**

Allez-y.

### **M. Moussa TINDANO (UPC)**

Si nous prenons la page 18, au niveau du secteur de l'éducation, j'ai parcouru tout ce qui y est décliné comme actions, mais je n'ai vu aucune action en faveur de l'alphabétisation. Or, on sait qu'on ne peut pas gagner la guerre de la scolarisation si nous perdons le combat contre l'analphabétisme. Donc, je



voudrais savoir si l'alphabétisation est une préoccupation pour le gouvernement et pourquoi aucune action n'est retenue en faveur de l'alphabétisation.

La deuxième préoccupation, c'est à la page 24, dans le cadre budgétaire à moyen terme, madame le ministre l'a dit, vous avez opté pour la prudence ; certains diraient que c'est une peur parce que vous avez opté pour le scénario tendanciel. Or, le scénario optimiste est le scénario du PNDES qui permet d'atteindre les objectifs du PNDES. Est-ce que ce choix ne va pas compromettre l'atteinte des objectifs du PNDES ?

A la page 35, le gouvernement a fait l'état de la détérioration des critères de convergence de second rang où vous avez par exemple le ratio dépenses de personnel sur les recettes fiscales qui atteint 44%. Quel est l'impact de la détérioration de ces critères sur les financements attendus.

A la page 37, il a été dit que les enveloppes par nature de dépense allaient être jointes au document. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Ce n'est pas joint au document, du coup, cela ne nous a pas permis d'apprécier la cohérence des enveloppes allouées aux ministères et les différents plans qui existent dans certains ministères. Donc, on ne sait pas pourquoi, ces enveloppes par ministres ne sont pas jointes.

A la page 43, il est prévu, une projection de l'évolution de la subvention destinée aux collectivités territoriales. On sait que le gouvernement fait des efforts en faveur des collectivités territoriales. Mais qu'en est-il de l'exécution ? Parce que l'une des plaies concerne les procédures des marchés publics. Donc, on donne les subventions aux collectivités, mais est-ce que ces subventions sont réellement consommées ?

Enfin, si vous regardez aux pages 48 et 49, les tableaux 10 et 12 contiennent des projections et le titre des tableaux, c'est 2017-2019 ; et quand on regarde les années qui sont contenues dans les tableaux, c'est 2014, 2015 et 2016. Est-ce une erreur ?

Merci bien, monsieur le Président.

### **Le Président**

Bien.

Le député PALENFO Jacques a la parole.

### **M. K. Jacques PALENFO (UPC)**

Merci, monsieur le Président.

Je constate simplement que les grands axes d'élaboration du budget 2017 sont basés essentiellement sur les mines, l'élevage et l'agriculture. Alors que nous savons que nous sommes aussi un pays d'artisanat. Je ne vois nulle part l'artisanat qui est pris en compte dans l'élaboration du budget alors que je pense que l'artisanat contribue pour près de 18% au produit intérieur brut de notre pays.

La deuxième préoccupation, c'est par rapport aux transformations des produits agricoles. Quand j'ai lu le document, on ne voit pas les produits qui seront vraiment transformés. Pour le cas de l'élevage, c'est clair. On parle de l'unité de production des tourteaux, il y a la viande et les cultures fourragères, ce sont des exemples précis. Par contre au niveau de l'agriculture, il n'y a rien de précis.

Pour ma part, je me rappelle que dans les années 2009-2010, il y a un certain gouvernement qui était venu dans la province du Poni par rapport au sésame. On nous a promis vraiment des transformations et puis, plus rien. Aujourd'hui, vraiment, je pense que nos producteurs de sésame sont vraiment malheureux dans le sud-ouest. Je peux le confirmer et vous pouvez le vérifier. Je pense qu'il est de bon ton qu'on puisse cibler effectivement les produits qui seront transformés pour qu'on ait vraiment une valeur ajoutée.

Merci.

### **Le Président**

Bien.

Le député Bassirou LY a la parole.

### **M. K. Bassirou LY (MPP)**

Sans objet, monsieur le Président.

### **Le Président**

Sans objet ?

Le député TIEMTORE Salifo a la parole.

### **M. Salifo TIEMTORE (MPP)**

Merci, monsieur le Président.

Je voudrais, en plus des camarades qui ont félicité le gouvernement, apporter aussi ma voix dans ce sens. Mais, je voudrais surtout m'appesantir sur les grands axes prioritaires, surtout dans le domaine du développement rural.

Alors, lorsque je prends un peu, que ce soit l'agriculture ou l'élevage, je voudrais dire qu'il y a un certain nombre d'activités qui, de mon point de vue, devraient être prises en compte pour effectivement permettre à ce secteur d'accroître la création des richesses.

Au niveau de l'agriculture, on a mis l'accent certes, pour faire reculer considérablement l'insécurité alimentaire, alors qu'on a oublié les cultures de rente parce que nécessairement, si nous voulons avoir des richesses et que nous mettons de côté ces cultures de rente, cela devient un peu difficile. Et dans les transformations au niveau de l'agriculture, il faut obligatoirement créer des unités de transformation de produits agricoles et même des usines parce qu'il faut penser à la transformation du coton pour accroître les richesses.

Dans les activités qui sont déclinées ici, il y en a quand même qui pourraient effectivement contribuer à la création de richesses telles que le renforcement des capacités des acteurs. Et il y a aussi l'intensification des productions agricoles. Et, je voudrais proposer que l'on ramène au niveau de l'agriculture, la partie qui concerne le renforcement de l'intégration agriculture-élevage. Ce renforcement a beaucoup plus besoin d'être mentionné au niveau de l'agriculture, parce que si on le laisse dans le domaine de l'élevage, à chaque instant, dans toutes les productions pour tous les gouvernements quand on parle d'agriculture, on parle de la production végétale. Or l'agriculture, c'est l'agriculture avec grand « A ».

Et, il est bon d'envoyer cette partie à ce niveau, car cela permet effectivement d'utiliser les forces de travail et aussi l'apport de fumure organique pour l'agriculture et comme l'élevage est toujours le parent pauvre, cela permettra en même temps de tenir compte de l'élevage parce que c'est toujours au niveau de l'agriculture qu'il y a de gros sous.

Je ne comprends pas pourquoi on a omis le lait. On a parlé d'unité de transformation du bétail sur pieds et de cuirs et peaux, mais, on a oublié le lait. Alors que nous importons chaque année que Dieu fait, plus de dix milliards de francs de lait pendant que nous sommes l'un des pays d'élevage au niveau de la sous-région. Et, c'est quand même impensable qu'à ce niveau on ne puisse pas le faire.

Il y a un élément, au niveau du développement rural qu'on a délaissé, c'est l'économie verte. Je ne comprends pas que l'environnement ne figure nulle

part ; aujourd'hui, c'est perdre beaucoup de richesses que de ne pas tenir compte de cette économie verte.

Je voudrais terminer en revenant sur la sécurité parce que je vois que les activités qui ont été proposées sont la formation et l'équipement. Il y a peut-être aussi un élément à prendre en compte, à savoir le renforcement des effectifs.

Voilà, un peu, ce que je voulais dire.

Il y a d'autres éléments qui manquent ; c'est-à-dire qu'on n'a pas pu quantifier les activités qui sont programmées. Alors que si vous ne quantifiez pas les activités, et que vous quantifiez les recettes, on dit qu'il y a tant de milliards, comment va-t-on les obtenir ? Cela manque au niveau du document. Certes, on ne peut pas tout mettre mais il y a quand même le besoin de renforcer le document dans ce sens.

Merci.

### **Le Président**

Le député SANKARA Jérémie a la parole.

### **M. G. Jérémie Alexandre SANKARA (UNIR/PS)**

Merci, monsieur le Président.

Je vais remercier le gouvernement pour cet exercice qui est tout à fait nouveau. C'est tout à leur honneur même si c'est une contrainte de la loi. Je suis un peu perdu quand j'entends mes collègues discuter. Je crois que c'est un document de cadrage macro-économique budgétaire. Ce n'est pas un document de programme d'activités du gouvernement. C'est vrai, c'est dommage que beaucoup ne comprennent pas le sens de ce document, mais bref.

C'est peut-être la faute du gouvernement. Je crois que ce qu'on devrait discuter d'abord à l'Assemblée, c'est le PNDES. Pourquoi, vous ne l'avez pas amené ici ? Si vous l'aviez amené, toutes ces questions trouveraient réponses certainement dans le PNDES et ce document servirait certainement aux techniciens que nous sommes. Donc, c'est une observation que je voulais faire et demander que le PNDES puisse être adopté à l'Assemblée nationale, parce que vous dites que ce document de cadrage tire ses fondements du PNDES. Donc, ce serait peut-être plus utile d'amener le PNDES ici pour qu'on l'examine et qu'on l'adopte.

Merci.

## **Le Président**

Le député BARRY Boureima a la parole.  
 Il n'est pas là ?  
 Le député ALPHA Ousmane a la parole.

*(Madame la Secrétaire générale fait savoir au Président qu'il s'agit plutôt du député DICKO et non BARRY)*

## **M. Hama Moussa DICKO (MPP)**

C'est DICKO Hama.

## **Le Président**

C'est écrit ici BARRY Boureima. C'est pareil.

*-Rires de l'assistance-*

Bon, DICKO allez-y.

*-Rires et commentaires de l'assistance-*

## **M. Hama Moussa DICKO (MPP)**

Ok !

Merci, monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Je voulais juste revenir sur un certain nombre d'éléments en ce qui concerne l'élevage. Le gouvernement est à louer par rapport aux activités déclinées en matière d'élevage. Mais justement, je me suis dit qu'il y a un aspect assez important en la matière, notamment, les ouvrages pastoraux. Et, de mon point de vue, souvent même, c'est la source des conflits entre agriculteurs et éleveurs par défaut de ces ouvrages.

Donc, je m'étais dit qu'il était important effectivement de les prendre en compte pour permettre aux éleveurs de disposer de ces ouvrages afin d'éviter certains conflits avec les agriculteurs.

Un autre aspect aussi qui est connu comme difficulté majeure, c'est dans le cadre de la transhumance et notamment la transhumance transfrontalière. Donc, je crois qu'il est déjà important d'y penser et de voir ce qu'il faut faire pour permettre à nos éleveurs burkinabè de pouvoir mener cette transhumance avec quiétude.

Monsieur le Président,  
C'étaient les deux préoccupations que j'avais.  
Je vous remercie.

### Le Président

Merci.  
Le député Alpha OUSMANE a la parole.

### M. OUSMANE Alpha (MPP)

Merci bien Excellence.  
Merci au gouvernement par la voix du ministre des finances.  
Je voulais rebondir sur le développement rural. Il est vrai que le camarade Salifo a entamé un certain nombre de points, parce que pour avoir de l'argent en élevage et en agriculture, il faut une intensification. Pour intensifier, il faut de l'eau. Or, tout le long, nous sommes soumis à des aléas climatiques.

J'étais à Tambao hier ; pour arriver à Dori, j'ai mis dix heures parce qu'il a tellement plu en deux jours, 220 millimètres. Et toute cette eau, ce matin, quand j'ai appelé, ils ont dit qu'il n'y avait rien, tout est parti. Premier problème : gestion de l'eau. Parce qu'il pleut beaucoup plus chez nous qu'ailleurs (...) et qui produisent, ils mangent bien et vendent. Cela m'inquiète.

Nous avons des points de référence en Afrique. J'étais au forage **Christine** il y a trois semaines, les populations ont perdu entre le 19 mai 2015 et le 22 juin passé, 18 000 têtes toutes espèces confondues. 18 000 têtes, parce que l'animal sait qu'ici, il y a de l'eau ; après le pâturage, ils accourent et c'est vide. La petite pluie intervenue au mois de mai a laissé des flaques. Donc, les animaux n'ayant plus de force, parce qu'ils marchent 45 kilomètres, viennent pour s'abreuver, ils s'embourbent, tombent les uns sur les autres et meurent.

Donc, le paysan qui est à Gorom-Gorom ou qui se trouve à... vraiment notre français que nous parlons me fait peur. Cela ne les intéresse pas, ce qui les intéresse comme l'a dit quelqu'un, c'est de voir comment ils vont sauver leur bétail, vivre calmement, être sécurisés. C'est ressorti.

Mais à mon avis véritablement, même si c'est un document de cadrage, il faut que ce point de forage **Christine** reconnu sur le plan international : le Mali en parle, le Niger en parle, le Burkina Faso en parle, soit effectivement une priorité. Je ne dis pas qu'elle est morte, qu'on va y mettre fin, nous y avons de l'eau, si on peut la sortir pour mettre dans les barrages, qu'on le fasse, si on veut

cultiver du riz qu'on le fasse, si on peut faire des oignons, qu'on le fasse, si on veut faire des choux, qu'on le fasse, mais aussi que nos animaux s'abreuvent.

Effectivement, tout ce qui a été dit, c'est une bonne chose, mais la question de l'eau, sous-tend toutes ces questions.

Je vous remercie.

### **Le Président**

Merci.

Le député BACYE Zilma a la parole.

### **M. Zilma François BACYE (NAFA)**

Merci bien.

Merci à madame le ministre pour l'exposé assez clair.

Je voudrais dans un premier temps demander pourquoi par rapport aux scénarii présentés, le ministre a fait le choix de scénario tendanciel alors que le PNDES est basé sur le scénario optimiste. Je pense que pour un gouvernement qui a beaucoup de problèmes à résoudre, on devrait quand même tabler sur ce scénario optimiste en prenant les mesures pour faire en sorte de réaliser cet objectif parce qu'on a quand même des taux de croissance assez importants.

Qu'est-ce qui justifie le choix tendanciel ?

L'autre question est de savoir pourquoi ne pas arrimer ce cadrage budgétaire sur la période 2017-2020 qui correspond effectivement au programme présidentiel. Je ne sais pas pourquoi vous l'avez fait de cette manière.

La troisième question porte sur les pôles de croissance. Je vois que vous avez aussi fait le choix de Bagré et de Samendéni alors qu'il y a d'autres pôles de croissance, notamment le Sourou où déjà, il y a beaucoup d'investissements et beaucoup de potentialités. C'est laissé pour compte ou qu'est-ce qui se passe ?

Il me semblait également qu'il y a un pôle de croissance basé sur les mines. Qu'est-ce que cela devient ? Parce qu'il y a eu un travail qui a été fait à ce niveau et à mon avis, je vois qu'il n'y a rien qui a été proposé par rapport à ce pôle de croissance également.

Je voudrais comprendre également les résultats de croissance par rapport au scénario tendanciel parce qu'il apparaîtrait qu'en 2017, on aura 8,35% de croissance ; en 2018, 8,18% et en 2019, 8,26%. Qu'est-ce qui explique la chute

de 8,35% pour 2017 à 8,18% en 2018. Ce sont des questions sur lesquelles je voudrais des éclaircissements.

Merci, c'est tout.

### **Le Président**

Merci.

Le député ZOUNGRANA Yahaya a la parole.

### **M. Yahaya ZOUNGRANA (CDP)**

Merci.

Merci, madame le ministre pour cet exercice qui nous éclaire sur ce que le pays devrait être à l'échelon 2019-2020.

Rien qu'avant-hier, 19 juillet 2016, le FMI revoyait à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne de 3% à 1,6%. N'êtes-vous pas trop optimistes en nous promettant un taux de 10,68% si je prends le modèle optimiste qui devrait être réalisable dès 2017, alors que déjà en 2016, nous devrions être entre 5,2 et 5,7% ? Ce serait révolutionnaire parce que dans l'histoire du pays, nous aurions franchi le cap de la croissance à deux chiffres. Mais, je pense que j'ai raison d'en douter.

Dans le document d'une manière générale, concernant la problématique de l'emploi des jeunes, au regard de ce que j'ai lu dans le document, je vais poser deux questions très simples.

Qu'est-ce qui empêche l'ouverture de l'unité BRAFASO ? Parce qu'à ce qu'on dit, cette unité pourrait employer 500 jeunes et 500 emplois induits. Ce qui veut dire mille personnes ôtées du chômage.

Enfin, je constate que tout au long de l'exécution du PNDES, on ne parle pas de l'ouverture de l'usine FASO-FANI. Les populations du centre-ouest ont reçu cela comme une promesse de campagne. Est-ce que ce sera une réalité d'ici 2019 ?

Je vous remercie.

### **Le Président**

Bien.

L'honorable IDANI Oumarou a la parole.



## **M. Oumarou IDANI (MPP)**

Merci, monsieur le Président.

Je voudrais, à mon tour, remercier madame le ministre pour la clarté de l'exposé, pour sa concision, mais aussi et surtout pour le sérieux du document.

Moi, j'ai été particulièrement surpris justement par l'exposé des différentes hypothèses qui ont été émises : l'hypothèse optimiste, l'hypothèse pessimiste et le choix de l'hypothèse tendancielle. Cela traduit le sérieux du document et lorsqu'on regarde les taux de croissance qui ont été envisagés, ce sont des taux de croissance que le pays a déjà connus. Ce qui veut dire que si nous ne connaissons pas d'aléas particuliers, et si au plan international et sous régional, il n'y a pas de difficultés particulières, nous pouvons avec réalisme réaliser ce programme triennal.

Cependant, madame le ministre, je voudrais faire remarquer que pour réussir un tel programme, il faut certainement que nous puissions être efficaces dans la mobilisation des ressources, mais également efficaces dans la rationalisation de nos dépenses. Ce qui suppose qu'au niveau de vos propres services, nous puissions connaître beaucoup de performances, beaucoup de progrès et j'ai été, disons, content de constater que vous mettez cette réussite-là en lien avec la future loi concernant l'accélération de la mise en œuvre des projets.

Alors, j'ai deux petites préoccupations.

Je voudrais savoir ce qu'il en est de SYLVIE ? Parce qu'en discutant avec différents opérateurs économiques, beaucoup sont contents de SYLVIE en disant que cela va éviter la concurrence déloyale ; d'autres pensent que les prix vont augmenter. Qu'en est-il exactement ?

Le deuxième aspect, c'est tout le débat qu'on entend dans les couloirs à propos de la gestion de votre fonds commun qui pourrait avoir tendance à plomber votre action. Je voudrais savoir quels sont les mécanismes de gestion de ce fonds commun.

Et, enfin, madame le ministre, je voudrais terminer par ma petite chapelle, disons, en rappelant l'importance des infrastructures. La dernière fois, lorsque monsieur le Premier ministre est venu dans l'hémicycle, il a précisé que les financements étaient mobilisés pour la reprise de la route Koupéla-Gounghin. Mais, il va rester 220 kilomètres : Gounghin jusqu'à la frontière du Niger. Et à chaque fois que je suis à Fada, j'ai un ami Yadega qui me dit : « Mais, et ta route à sparadrap ? »

*-Rires de l'assistance-*

Je lui dis qu'il n'y avait même plus de sparadrap, mais il n'y a que des trous et des puits. Donc, madame la ministre, est-ce qu'avant la mobilisation des ressources pour reprendre cette voie, il ne serait pas possible justement de mettre des sparadraps, surtout que c'est une voie qui est sous pression avec tout le fret qui vient du port de Cotonou et même de la raffinerie de Zinder.

Merci.

**Le Président**

Bien.

Le député CONGO Issaka a la parole.

**M. Issaka CONGO (CDP)**

Merci, monsieur le Président.

Ma question est relative au cadrage budgétaire à moyen terme. A la page 27 du document qui a été mis à notre disposition, je voudrais comprendre quelque chose. Tandis que les recettes propres augmentent de 6,58% l'an, l'épargne budgétaire passe de 52,19 milliards en 2017 à 53,50 milliards en 2018 et à 25,59 milliards en 2019. C'est vrai qu'on n'a pas le montant des dépenses courantes, mais je voudrais comprendre cette chute du montant de l'épargne budgétaire.

A la page 33, selon le scénario tendanciel, on voit que le déficit en 2017 se situe à 844 milliards, en 2018 à 852 milliards, en 2019 à 726 milliards, et il est dit que ces déficits seront couverts notamment par les dons programmes et on a donné les montants. Je vois que l'écart entre ce qui est prévu et le montant qui va couvrir ce déficit, en 2017, il est de 707 milliards, en 2018, 704 milliards, en 2019, 557 milliards. Vous dites qu'il se dégage un déficit résiduel -je ne suis pas d'accord avec ce terme- qui sera couvert par les ressources de trésorerie.

Alors, mon inquiétude se situe à ce niveau : est-ce qu'on n'a pas une tendance abusive à recourir à ces ressources de trésorerie ?

Ce sont les deux préoccupations que j'avais.

Je vous remercie.

**Le Président**

Le député TAMBOURA Ousséni, le dernier intervenant a la parole.

**M. Ousséni TAMBOURA (MPP)**

Merci, monsieur le Président.

Je voudrais donc joindre ma parole à celle de mes prédécesseurs pour souligner le caractère inédit de l'exercice, au double plan d'abord de l'information, mais aussi que je note qu'on voit vraiment apparaître la fonction économique et de planification. C'est très important et parce que vous nous amenez jusqu'en 2019, même si quelqu'un pensait qu'on aurait pu reculer la frontière jusqu'en 2020. Donc, j'apprécie.

Et en tant que député de la majorité, à la lecture de ce document de cadrage, je suis rassuré par la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations socioéconomiques liées donc à l'élection du Président KABORE.

Après ce commentaire, j'ai quelques questions spécifiques à vous poser.

Dans le document, à la page 38 si je ne me trompe pas, lié aux dépenses spécifiques, vous mentionnez 10 milliards pour l'acquisition d'ambassades, au pluriel. Un commentaire plus loin semble justifier ce montant par la construction de la maison du Burkina en Côte d'Ivoire. J'ai écouté récemment le ministre des affaires étrangères et je voudrais savoir quelle est la part du budget de ce projet « maison du Burkina » dans ces 10 milliards.

La seconde question, je le disais tantôt, vous avez planifié, vous projetez mais de par le passé, nous avons observé que le pouvoir de régulation du ministère des finances a pu par moment empêcher les sectoriels de réaliser leur budget qui avait été octroyé, empêchant aussi de très bons investissements de se réaliser parce que quelques arguments souvent donnés, sont relatifs au niveau de recettes, ou à l'existence de dépenses imprévues.

Je voudrais savoir quels sont les moyens dont vous pouvez disposer pour que le pouvoir de régulation ne remette pas en cause les projections ici faites dans les différents secteurs.

La question suivante, je vous ai bien écoutée, vous avez dit que dans le domaine de l'agriculture, vous allez insister sur la chaîne des valeurs, la transformation. J'ai vu aussi que dans le document, le secteur des mines est placé en très bonne position. Ne pensez-vous pas que là aussi, il y a une chaîne de valeurs à développer parce qu'en vérité, le secteur des mines n'est pas si pourvoyeur en emplois qu'on le pense ; les données l'indiquent.

L'avant-dernière question, j'ai dû entendre aussi que des bailleurs du Burkina Faso, des partenaires techniques et financiers pensent que vos taux de croissance projetés, seraient très optimistes. J'aimerais bien avoir votre explication. Je n'ai pas entendu la réponse du ministère à ce niveau.

Et enfin, je voudrais réagir sur un point de vue donné par un député de l'UPC. Le point commun, c'est parce que nous avons fait le MENA ensemble et c'est par rapport à la question de l'alphabétisation, parce qu'il est établi, qu'il y a des modèles économiques, si on n'a pas une masse critique de la population éduquée ou formée, on ne peut pas espérer une croissance, un décollage. Et cette loi économique indique qu'à moins de 40% de taux d'alphabétisation de votre population, toutes langues confondues, vous avez beau faire des échangeurs, vous avez beau construire des barrages, vous ne pouvez pas amorcer le développement économique attendu. Or depuis quelque temps, cette fonction d'éduquer et de former, d'alphabétiser les adultes pour qu'ils aient de meilleures compétences, semble de plus en plus disparaître de tous les documents de stratégie du gouvernement.

Pourquoi cela, madame le ministre ?

### **Le Président**

Merci.

Madame le ministre,

Voici un ensemble de préoccupations très légitimes de nos honorables députés.

Avant de vous passer la parole pour donner votre vision des choses, je voudrais faire quelques commentaires à l'endroit du gouvernement.

C'est vrai que nous sommes dans un débat de cadrage macroéconomique, mais si vous avez remarqué, beaucoup de questions portent sur les débats budgétaires et de programmation annuelle. Je souscris à l'idée que vous rameniez ici le document du PNDES, comme un député l'a demandé.

***-Applaudissements-***

Parce que dans le document du PNDES, nous irons au fond des choses : secteur par secteur, année par année.

Deuxièmement, j'exprime une inquiétude. Vous dites dans votre exposé que dans la programmation pluriannuelle, on envisage donc utiliser 60% des ressources propres pour atteindre un taux de croissance de 8%. Objectivement,

quand on regarde notre pays et quand on considère que les ressources propres de notre pays, les ressources budgétaires s'entend, vous-même, vous avez dit ici lors de l'adoption de la loi rectificative de la loi des finances que 94% des ressources budgétaires servent à gérer l'Etat (si j'emploie votre mot) : à payer les salaires, à faire fonctionner l'Etat. Il vous reste 6%. Est-ce que 6% des ressources propres peuvent influencer un développement pour atteindre 8% de taux de croissance ? C'est une question de fond.

S'agissant de ma troisième préoccupation, vous avez fait référence au programme présidentiel. C'est un document de cadrage macroéconomique, mais je ne vois pas dans ce cadre macroéconomique un trait d'audace. C'est un document classique. Je voudrais avancer que ce document est bien ficelé, bien fait pour répondre à la directive de l'UEMOA mais surtout pour ne pas effaroucher nos bailleurs de fonds institutionnels que sont la Banque mondiale et le FMI.

Au rythme où nous allons, nous ne pouvons pas influencer un développement si nous ne prenons pas sur nous-mêmes de faire le pari de remodeler nos accords avec le FMI et la Banque mondiale pour procéder à un endettement massif et mobiliser les populations pour que cet endettement massif amène le pays à bouger. Cela, c'est un schéma classique des pays néocoloniaux.

*-Applaudissements-*

C'est un schéma classique parce qu'on part demander pardon, est-ce qu'on peut faire ceci, on peut faire cela mais pour que vous ne continuiez à nous perfuser à petites doses pour qu'on survive. Il faut être audacieux. Si nous voulons changer ce pays, je pense que le schéma classique dans lequel nous sommes ne peut pas nous sortir de là.

On a deux façons : les pays qu'on appelle les tigres de l'Asie, se sont endettés massivement. Mais, si on s'endette massivement, il faut que la gouvernance soit au rendez-vous...

*-Applaudissements-*

On ne s'endette pas pour construire des châteaux. On ne s'endette pas pour qu'une minorité puisse s'enrichir, il faut qu'on s'endette pour des programmes populaires qui entraînent, non pas un frémissement mais une vraie relance de l'économie. Nous ne pourrons jamais régler le problème de l'emploi, le problème de niveau de vie de nos populations en restant avec ce schéma.

Et moi, je demande au gouvernement d'apprendre à dire d'abord non au FMI et à la Banque mondiale et les amener à la table de négociations...

*-Applaudissements-*

C'est vrai, c'est audacieux, cela fait peur parce qu'ils auront des coudées franches pour nous chauffer, mais il faut qu'on fasse le pari de les affronter. Il y a des moments dans la vie d'un peuple où le peuple doit faire un sursaut. Si nous restons à la traîne dans ce schéma classique, je vous affirme que dans dix ans, vingt ans, nous allons tourner en rond et notre taux de croissance n'atteindra pas 8%. Et vous savez, nous avons un taux de croissance démographique de 3,31%. Or, tous les économistes dans cette salle savent que quand un taux de croissance démographique est à 3%, pour atteindre un niveau de développement économique, il faut atteindre les deux chiffres de croissance économique. Et je suis convaincu qu'avec ce schéma, on ne va pas atteindre un taux de croissance à deux chiffres. C'est une réalité.

Il faut avoir le courage de nous endetter pour des projets massifs qui profitent à tout le peuple. Et on peut le faire. Mais, pour cela, il faut qu'on dise au FMI de nous laisser quand même avancer.

Je prends le cas de la Malaisie. La Malaisie était à un taux qui tournait autour de 4 et 5% avec des ressources énormes mais la Banque mondiale et le FMI les tenaient sous leur joug. Le jour où ils ont dit non au FMI et à la Banque mondiale, avec le Premier ministre MATI, ils ont mobilisé leur peuple. Au début, cela a été difficile mais trois ans après, ils ont dépassé le taux de croissance à deux chiffres. Et aujourd'hui, ils font partie des dragons. Il y a plein d'exemples comme cela.

Et, il nous faut avoir le courage de parler vrai à notre pays. Aujourd'hui, quand on dit que le taux de croissance est à 7, 8%, cela ne dit rien au paysan de Logobou. Quand il n'y a pas de route, quand il n'y a pas d'école, votre taux de croissance ne signifie absolument rien. C'est pourquoi, nous demandons le PNDES pour discuter des projets, projet par projet, pour savoir si la route qui va de Logobou à Bobo-Dioulasso pour exporter le coton ou le bétail sera réalisée.

Je prends le cas des transports pour parler des rails. Mais, dans notre pays, depuis 1960, on n'a qu'un seul chemin de fer réalisé à moitié par le colon. Depuis lors, on est coincé. On a lancé la bataille du rail sous la révolution ; elle a abouti à Kaya. Malheureusement, elle a été interrompue. Nous ne faisons plus d'efforts pour mobiliser le peuple, pour continuer cette bataille pour arriver à Tambao et exporter, et le manganèse, et le bétail. Nous sommes dépendants d'opérateurs économiques hypothétiques qui, chaque année, promettent d'exploiter Tambao, de faire des rails, après eux-mêmes, ils sont pris dans des nasses bizarres, on ne les voit venir qu'à l'aéroport de Ouagadougou et repartir. Non.

***-Applaudissements-***

Je dis, nous ici, nous ne faisons pas de la démagogie, nous ne demandons pas au gouvernement de faire de la démagogie mais nous sommes des représentants des populations à la base. Et l'autre jour, nous disions que ce que le peuple nous demande à la base, ce n'est pas de savoir si tel document a été bien élaboré. Depuis six mois, dans toutes les contrées du Burkina Faso, les gens, après l'insurrection populaire, nous demandent quand est-ce que cela va bouger ? Et il faut que cela bouge et dans le bon sens.

Nous le disons en toute sincérité parce que nous sommes du même pays, du même peuple et il faut que le gouvernement ait de l'audace. Nous vous demandons d'avoir de l'audace et de l'imagination...

***-Applaudissements-***

Nous ne voulons pas d'une gestion classique, bureaucratique. Donc, c'est l'occasion pour nous d'attirer votre attention. Et cette question ne s'adresse pas à vous, madame le ministre des finances seulement mais c'est à tout le gouvernement et il faudrait que des mesures fortes puissent être prises. MAO a dit que « le bon ordre naît du désordre ». Créez le désordre avec les institutions financières, faites la bagarre, notre peuple sera derrière vous et nous allons aller ensemble.

***-Applaudissements-***

Madame le ministre des finances,  
C'étaient certaines considérations. Mais, je voudrais terminer sur deux points.

D'abord, vous avez évoqué la taxe foncière. Même dans la loi rectificative des finances qui nous est parvenue et qu'on va discuter lundi, vous avez prévu la taxe foncière. Si vous prévoyez des recettes, il faut vous donner les moyens pour atteindre ces recettes. Mais aujourd'hui, la fois dernière, nous avons dit qu'il faut aller vers l'informatisation du cadastre urbain pour que la taxe foncière puisse être opérationnelle. Sans le cadastre informatisé, vous allez imposer quelques citoyens et le reste, les marchands de sommeil et autres, vont toujours continuer à ne pas payer l'impôt dans ce pays. Il faudrait que vous voyiez vos collègues pour qu'urgemment, même si c'est sur la base du budget national, qu'on puisse avoir un cadastre foncier urbain. Et par la suite, vous imposez une taxe qui sera obligatoire pour tout le monde dans ce pays. Donc c'est une première remarque.

La deuxième remarque porte sur l'aspect des mines. Nous avons créé une commission d'enquête sur les mines. Je ne veux pas me précipiter pour vous donner les résultats de la commission. Mais, les rapports provisoires qui nous parviennent de cette commission nous inquiètent beaucoup. Je vous prends un seul exemple. Il a été répertorié par la commission d'enquête 103 sociétés d'exploitation de l'or au Burkina Faso. Et cet or devait être exporté à travers le BUMIGEB qui devait faire les poinçons. A la rencontre avec le BUMIGEB, il n'y a que 10% de ces sociétés d'exploitation minière qui se sont présentées.

Au niveau international, on considère que l'orpaillage -je ne parle même pas des grandes mines- du Burkina Faso, rapporte entre douze et trente tonnes par an. Et au BUMIGEB, il n'a été enregistré qu'une seule tonne.

*-Murmures dans la salle-*

Madame le ministre,

Vos espoirs sur l'exploitation aurifère, s'il n'y a pas de mesures fortes pour réorganiser la filière, allant de la grande exploitation, de la fonderie, de l'exploitation par le biais de l'Etat et sous le contrôle de l'Etat, nous n'allons jamais atteindre ces recettes.

Et plus grave, même pour les sociétés minières, nous avons un code minier aujourd'hui attractif. Ces sociétés minières sont sous le coup de la loi portant code minier. Et cette loi est bafouée ou du moins n'est pas appliquée à l'heure actuelle. Cette année, les sociétés minières devaient à l'Etat du Burkina Faso, 23 milliards dans le cadre de la préservation de l'environnement. A l'heure où nous parlons, la commission d'enquête n'a trouvé que 9 milliards dans des comptes qui devaient être logés au trésor public, donc chez vous. Malheureusement, ces comptes ne sont même pas chez vous. Ces comptes sont toujours à la disposition des sociétés minières à travers les banques primaires qui les utilisent comme bon leur semble. Et entre temps, quand une société ferme, elle ferme aussi son compte et elle disparaît dans la nature.

C'est pour dire que sur ce volet, il faut réorganiser les mines, se donner les moyens étatiques de contrôle. Ensuite, la loi dit que chaque Burkinabè qui veut être dans l'orpaillage, a droit au maximum à 5 sites d'orpaillage. La commission de contrôle a trouvé des gens qui, à eux seuls, possèdent 55 sites d'orpaillage, sans compter les prête-noms de leurs cousins, de leurs neveux et de leurs oncles. Nous disons qu'il faut de l'assainissement réel pour atteindre le minimum de vos objectifs.



Donc, madame le ministre, pour le cadrage macroéconomique, nous sommes d'accord, mais il faut revoir à travers le PNDES nos grandes ambitions. Sans ambition ou si notre ambition, c'est d'être meilleur élève du FMI et de la Banque mondiale, nous serons de bons élèves. Mais les bons élèves du FMI et de la Banque mondiale n'ont jamais eu le développement.

*-Applaudissements-*

C'est ma conviction personnelle. Je n'ai jamais vu un pays qui a été noté 10 sur 10 par le FMI et la Banque mondiale et qui s'est émancipé. Donc, là-dessus, je sais que chaque trimestre, vous avez des revues et les fonctionnaires, le ministère des finances, les ministres, chacun a peur quand le FMI arrive. Mais, ce n'est pas le bon Dieu, le FMI, la Banque mondiale. Ce sont des partenaires et nous devons avoir nous-mêmes notre approche avec ces gens. Et depuis des années, on clame qu'il faut renégocier nos accords.

Pourquoi dans certains pays, ils sont obligés de reculer ? Parce que ces gens ont leur propre vision. Mais, si notre préoccupation, c'est d'avoir le satisfécit de la Banque mondiale chaque trimestre, on ne va pas s'en sortir. Vous savez que ces structures ont leur philosophie, leur démarche. Et le Burkina Faso n'est pas leur première préoccupation. Nous devons nous prendre en charge. D'abord, au plan de la conviction, nous devons avoir notre propre engagement parce que si nous attendons que ces structures nous disent ce qu'il faut faire pour nous sortir d'affaire, je vous affirme qu'on ne va pas s'en sortir.

J'en appelle à tout le gouvernement pour que vous puissiez réellement regarder la misère de notre peuple et nous dire qu'on peut essayer. Si on échoue, on recommence jusqu'à ce qu'on gagne. Si nous échouons, les générations futures vont reprendre le flambeau. Mais, ce sera grave que nous n'essayions pas de desserrer cet étau. Chaque fois, on nous envoie des documents « cadre macroéconomique, négociation avec le FMI, négociation avec telle institution », mais, ces gens, ils ne nous représentent pas dans l'histoire, bien au contraire, nous devons nous fonder nous-mêmes, une philosophie, une conviction et nous ne devons surtout pas être un pouvoir bureaucratique, qui passe le temps à signer des papiers, des accords, à juger tel indicateur sur l'autre.

Non, les indicateurs, je vous le dis, à Ouahigouya, nous, nous ne mangeons pas les indicateurs.

*-Rires et applaudissements-*

Non. Nous voulons des routes, nous voulons des écoles. Même les Gourmantché réclament leur route. Ce n'est pas possible.

Madame le ministre,

Transmettez au gouvernement, notre volonté de vous accompagner mais de vous accompagner pour des mesures fortes ; pas pour ce qui est acceptable par les bailleurs de fonds. Donc, nous vous demandons de nous ramener le document du PNDES ici après votre table ronde des bailleurs de fonds, pour nous dire : « voici ce que nous avons eu avec les bailleurs de fonds, voici ce que nous programmons de faire dans ce pays ». Si, cela ne va pas, on va tous aller cultiver et remettre l'Etat à d'autres générations.

***-Rires et applaudissements-***

Je vous remercie.

***-Rires et commentaires-***

Madame le ministre,  
Vous avez la parole.

**Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**

*Ministre de l'Economie, des finances et du développement*

Excellence monsieur le Président,  
Et honorables députés.

Je voudrais vous remercier très sincèrement pour l'intérêt porté à ce document de cadrage budgétaire. Compte tenu de la qualité des interventions et du nombre d'intervenants, j'ai essayé un peu de regrouper les questions et j'espère que je ne vais pas en oublier.

Il y a des questions, j'allais dire de fond, qui sont ressorties et je voudrais rassurer monsieur le Président et les honorables députés que nous avons la même ambition que le peuple burkinabè lui-même, qui a fait que nous sommes ici devant vous aujourd'hui.

Nous avons aussi de l'imagination, parce que la personne qui est devant vous, a travaillé dans l'élaboration du PPD, le Programme populaire de développement, de 1984 et 1985 et nous avons vu effectivement ce que veut dire traduire l'expression populaire avec peu de moyens. J'ai toujours la même ambition aujourd'hui devant vous.

***-Applaudissements-***

Pour ce qui est de la question de l'imagination, il s'agit effectivement d'une imagination. Lorsque vous voyez qu'un gouvernement dit que son

programme doit se baser sur les jeunes, sur le monde rural, le PNDES est un programme inclusif, c'est un programme pro-emploi, c'est un programme qui lutte contre les inégalités, parce que dans ce pays effectivement, nous avons vu les écarts, les écarts de revenus mais pas de revenus acquis honnêtement, de revenus mal acquis. Et c'est ce que le PNDES a affirmé très clairement et j'ai le document avec moi, le brouillon devant moi.

Monsieur le Président,

Je voudrais rappeler ici que nous avons souhaité présenter le PNDES à l'Assemblée en même temps que le document de programmation budgétaire pour montrer la cohérence de notre démarche. Malheureusement, nous avons compris que le calendrier étant très chargé pour une session extraordinaire, cela n'a pas pu se faire. Sinon cela faisait partie effectivement de notre ambition.

Ce que je veux dire, c'est que dans le PNDES effectivement, il y a la correction des inégalités, il y a le fait que c'est un programme pro-emploi et lorsqu'on parle effectivement de chaînes de valeurs, il y a la transformation de produits dans le monde rural, là où se trouvent effectivement les plus pauvres, parce que nous avons dit que pour inverser la pauvreté de façon durable -ce n'est pas nous seulement qui le disons, ce sont les études qui le disent- il faut au moins un taux de croissance soutenu de 7% par an.

C'est pour cela que nous avons dit que la moyenne sur la période devrait être au minimum de 7,7%, mais notre ambition qui rejoint effectivement le PNDES et l'ambition du programme présidentiel, c'est d'atteindre les 8,5%.

Donc je voudrais dire ensemble, rassurez-vous messieurs et mesdames les représentants du peuple, que nous sommes au niveau de l'exécutif en phase avec les ambitions que vous avez pour le peuple burkinabè.

S'agissant de la question des institutions de Breton-Woods : le FMI et la Banque mondiale, je voudrais ici aussi dire (et mes collaborateurs sont avec moi), que même la loi de finances initiale que nous avons proposée à l'Assemblée nationale, a été discutée âprement avec le Fonds monétaire international qui trouvait d'ailleurs que nos prévisions étaient très ambitieuses. Nous avons dit que « rien de grand ne se fait sans passion », et nous ne pouvons pas rester là et continuer à tutoyer les 4% comme en 2014 et en 2015 ; nous avons une ambition, nous allons le faire.

Donc c'est ce qui nous a amenés au taux de 8,5%-8,3% mais ma collègue vous le dira, ils trouvent que c'est un taux très ambitieux. Jusqu'à présent, nous sommes en discussion avec eux et nous avons dit que nous sommes là pour

traduire les ambitions du peuple et que nous allons nous donner les moyens de le faire.

Maintenant, la décision de dire que nous allons rompre le programme avec le Fonds monétaire international, je ne pense pas que ma modeste personne peut prendre cette décision, mais je voudrais seulement vous dire qu'un pays non loin de chez nous avait rompu son programme avec le FMI, mais qu'il a dû revenir parce que ses indicateurs s'étaient détériorés. Rompre avec le FMI ne devrait pas signifier aussi pour nous une gabegie et une utilisation malsaine des ressources nationales.

Malheureusement, c'est ce qui s'est fait dans certains pays, cela ne sera pas le cas ici, mais je voudrais aussi attirer l'attention que avoir la confiance des partenaires lorsqu'on vient de sortir d'une crise sociopolitique grave, je crois qu'on en a besoin et c'est pour cela que nous voulons soigner cette relation parce que derrière le FMI...

### **Le Président**

Madame le ministre,

Nous n'avons pas dit de rompre avec le FMI. Nous avons dit de revoir la nature des accords et de les remodeler. Voici notre position.

*-Rires de l'assistance-*

### **Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**

*Ministre de l'Economie, des finances et du développement*

S'agissant donc des scénarii qui ont été proposés ici, nous avons pris effectivement le scénario tendanciel parce que nous avons estimé qu'il faut rêver. Mais, il faut rêver pour quelque chose qui peut se réaliser. Je vous ai dit que notre pays subit des aléas climatiques, les cours mondiaux, le cours des matières premières que nous exportons, et je veux dire aussi que nous sommes dans un environnement régional très fragile.

Nous avons voulu tenir compte de tout cela, en disant que les mesures de politiques économiques qui vont être engagées n'auront pas des résultats du jour au lendemain. Ceci dit, c'est pour cela que nous avons pris le scénario tendanciel, mais il reste entendu que dans le PNDES, effectivement c'est le scénario optimiste qui y est traduit pour montrer que nous avons la volonté de dépasser ce que nous avons prévu au niveau du cadrage budgétaire.

Il y a une question qui a été posée justement sur les perspectives de croissance en lien avec les prévisions du FMI. Il faudrait aussi dire que les prévisions du FMI, pour l'Afrique subsaharienne, ont été influencées par la situation de pays comme le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Angola qui rencontrent de grands problèmes et qui sont des poids lourds au niveau de notre continent. Sinon, en Afrique au Sud du Sahara, on table sur 7,2% en 2016. Donc c'est juste une question qui avait été posée en ce sens.

Comme souligné, le taux de croissance est celui donc du scénario volontariste qui table sur une bonne orientation de l'activité économique, et sur un bon cours du dollar que nous exportons.

Une question a été posée sur la croissance en 2018, disant qu'il y aurait une baisse, mais comme le taux de croissance est annuel, c'est toujours une augmentation, c'est-à-dire si on est à un niveau donné, on augmente de 8% ou 8,5% même si on avance à près de 7 ou 8% c'est toujours une progression par rapport à la situation. Donc en réalité, il y a un petit point d'écart bien au contraire, nous, nous pensons que c'est toujours une progression, et je veux dire que l'écart n'est pas très grand pour en faire vraiment un grand problème, surtout que ce sont en fait des prévisions du document de programmation budgétaire. Et nous escomptons dans le PNDES, que nous allons atteindre effectivement le taux de 8% et que cela est à notre portée si Dieu merci, tout se passe bien.

En ce qui concerne la question de la mobilisation de ressources internes, notamment au niveau du secteur des mines, il est bon quand même de signaler, que ce sont des secteurs d'activités que le gouvernement est en train de renforcer à l'heure actuelle à court terme. A partir du moment où l'agriculture est restée une agriculture traditionnelle, que nous ne transformons pas pour le moment notre production agricole, il faudrait qu'on puisse cheminer en utilisant les ressources que nous pouvons avoir. Les mines, les secteurs de transformation mais aussi l'artisanat font partie des priorités du PNDES. La question de l'économie verte y figure, l'artisanat y est ; donc, quand vous aurez le PNDES, je pense que certaines questions vont trouver leurs réponses et je regrette moi-même qu'on n'ait pas pu présenter le PNDES pour que vous puissiez être à l'aise par rapport aux questions qui sont posées.

Il y a la question de la refonte globale du système de passation de marchés -j'en avais dit déjà un mot- en vue de l'allègement et on dit que mon ministère qui est le gardien des normes est un ministère qui n'avance pas vite, mais justement pour avancer vite, nous sommes en train de demander votre appui, pour alléger les procédures pour les six prochains mois en attendant de faire la refonte globale du système de passation des marchés.

Une question a été posée sur le recours abusif aux instruments de trésorerie. En fait, ce sont les financements standards ; nous allons sur le marché, pour chercher effectivement les financements complémentaires pour couvrir les besoins de développement du pays.

Concernant la création d'unité de transformation et même la restructuration d'usines existantes. Comme par hasard, hier, j'ai convié à une réunion mon collègue du commerce, mes collaborateurs étaient avec moi, pour que nous essayions de voir comment relancer justement ces unités industrielles. Je leur ai dit que ce n'est pas parce que je cherche de l'argent pour mon budget, mais c'est légitime que je cherche effectivement que ces entreprises puissent contribuer au niveau du budget de l'Etat, mais c'est parce qu'on se rend compte que ce sont des entreprises qui ont un potentiel, que ce soit au niveau de BRAFASO, que ce soit au niveau de la société de fibres et textile, sise à Koudougou, que ce soit aussi au niveau de la transformation de tomates, nous avons couvert en fait toutes ces entreprises et nous travaillons avec le secrétaire permanent chargé du conseil présidentiel. Donc on était à cette réunion ensemble, et c'est quelque chose qui est vraiment inscrit à l'agenda du gouvernement. Nous sommes en train d'y travailler. Je voudrais juste rassurer l'honorable député qui a posé la question.

En matière de transformation agricole, on a parlé aussi des secteurs qui pouvaient être des spéculations et qui pouvaient être effectivement développés. Nous avons dans le PNDES par exemple, cité le sésame, il y a le beurre de karité, les fruits et légumes, etc. Comme c'est vraiment un document de cadrage, il ne s'agissait pas d'aller dans le détail des projets ou des actions qui allaient être menés ; il s'agissait juste de montrer les orientations que le gouvernement voulait prendre pour la période 2017-2019.

S'agissant du cadastre, on a effectivement rappelé que c'était important. Le cadastre urbain est en cours, il y a une étude qui a déjà été réalisée, et nous avons besoin de 2,3 milliards pour la mise en place du cadastre à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Nous sommes en train de rechercher les financements pour ce faire, donc nous sommes totalement en phase avec le commentaire qui a été fait.

Il y a une question qui a été évoquée sur l'alphabétisation, je pense que j'y ai répondu et je voudrais effectivement vous rassurer que cela est le cas. Donc, il n'y a pas de problème majeur par rapport à cette question particulière.

Il y a une question sur les mines et les générations futures. Justement, ce que je disais, nous sommes en train de travailler avec le ministre en charge des

mines, pour voir comment nous allons faire une meilleure utilisation de ce potentiel, tout en nous assurant que cela ne grève pas effectivement le développement des générations futures, donc de nos fils et de nos petits fils. Donc, c'est dans la priorité du PNDES, lorsque vous allez avoir le document vous allez effectivement, vous en rendre compte.

Sur la question du secteur de la santé, c'est vrai que cela fait partie des priorités mais en fait, la stratégie à l'heure actuelle, c'est de dire que nous devons jouer en fait un rôle de santé de proximité. Lorsque vous voyez les gens qui viennent vers Yalgado, en règle générale, c'est parce qu'en amont le système de santé n'a pas fonctionné. Donc, nous pensons que si le système de santé plus proche des populations fonctionne très bien, cela va réduire d'autant le risque effectivement d'avoir des complications et de recourir à des centres hospitaliers comme Yalgado et je suis d'avis effectivement qu'il y a un effort qui doit être fait à ce niveau.

Une question a été posée sur l'emploi des jeunes. C'est dans le PNDES, je n'aimerais pas m'étendre là-dessus, mais cela fait partie des priorités puisque dans le PNDES, nous avons prévu au moins 50 000 emplois par an ; c'est l'objectif qui est affiché au niveau du PNDES.

Il y a la question sur la transformation du lait et du secteur de l'élevage, cela aussi est déjà prévu. J'ai déjà réagi sur l'économie verte.

La question de sécurité est beaucoup plus complexe que ce qui ressort dans le document. Mais, il y a d'autres aspects qui sont ressortis, et hier d'ailleurs lorsqu'on discutait sur le PNDES, le ministre d'Etat est revenu sur cette question. C'est une question qui est vraiment prise en compte au plus haut niveau et sérieusement, je crois que toutes les composantes de la sécurité seront traitées à ce niveau.

Il y a une question qui est ressortie sur la réglementation des finances qui retarde le travail. Je considère que c'est une observation et nous allons essayer d'améliorer ce que nous faisons.

Il y a une question qui a été posée, je ne sais pas, monsieur le Président, si vous m'instruisez de répondre à cette question sur les fonds communs ou bien s'il faudrait chercher une autre occasion plus adaptée ; j'aurais aimé qu'on n'aborde pas cette question sauf si vous me dites de le faire.

## **Le Président**

Oui, vous reviendrez plus tard, puisse que vous êtes en discussion avec vos syndicats...

*-Rires de l'assistance-*

## **Mme Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI**

*Ministre de l'Economie, des finances et du développement*

Le dialogue n'a jamais été rompu, Excellence ! Nous avons toujours maintenu le dialogue avec nos syndicats, et je ne vais pas en dire plus à l'heure actuelle, sinon cela risque d'être encore mal compris ; puisque nous sommes en dialogue, nous allons continuer.

Donc, voilà, je n'ai pas voulu aller dans le détail des questions qui ont été posées, mais s'il y a des questions vraiment brûlantes et importantes que vous pensez que j'ai omises, je pourrai revenir là-dessus, sinon nous avons vraiment les éléments de réponse. On ne voulait pas vous retenir plus qu'il n'en faut mais c'est à vous de décider, si vous voulez qu'on reste avec vous, c'est volontiers.

*-Rires et applaudissements de l'assistance-*

## **Le Président**

Bien !

Madame le ministre, vous constatez que toutes les questions économiques interpellent actuellement la représentation nationale. C'est parce que les honorables députés sont légitimement en droit de vous poser ces questions, mais ces députés sont assaillis par le peuple puisque nous sommes la représentation nationale et nous devons rendre compte au peuple de ce qui est fait. Nous avons élu une assemblée sur la base des différents programmes qui ont des différences très minimes, nous avons élu le Président de la République sur la base d'un programme, le gouvernement a été mis en place.

Dans ce pays la pauvreté de masse fait que l'impatience est proportionnelle à la misère vécue par notre peuple. Comprenez-nous, nous, nous souhaitons nous réveiller chaque matin, avec un projet en démarrage pour résoudre les innombrables problèmes de notre peuple.

Donc, nous souhaitons très rapidement, qu'à la session ordinaire de septembre, vous puissiez nous revenir avec le document du PNDES pour davantage expliquer votre démarche, et surtout nous dire ce que vous comptez



faire, budget par budget pour les populations. Et les populations comme je l'ai indiqué véritablement, ce ne sont pas les thèses macroéconomiques qui les intéressent. Nous, on veut savoir combien d'écoles, combien de routes, combien de barrages, à combien de jeunes vous allez trouver de l'emploi pour que nous-mêmes, nous puissions circuler et défendre votre programme.

Sans cela, nos populations quoiqu'on dise, sont aujourd'hui éveillées à la lumière de l'insurrection populaire, à la lumière des luttes politiques, ici contre l'arbitraire et pour la démocratie, notre peuple veut des comptes et nous devons avoir de quoi leur rendre compte.

Donc, vous avez bien défendu votre dossier de cadrage, c'est à votre honneur, mais nous vous attendons également encore sur d'autres précisions en septembre.

En tout cas, je vous félicite pour vos réponses ; vous maîtrisez votre sujet, mais nous aussi nous voudrions maîtriser le programme pour le peuple...

***-Rires et applaudissements de l'assistance-***

Donc, nous sommes dans la même logique et l'Assemblée vous remercie pour votre prestation de ce soir, et si les députés en conviennent, nous n'allons pas ouvrir une deuxième liste. Je crois que c'est inutile d'ouvrir une deuxième liste. Donc l'ordre du jour... oui ! D'accord ! Vous êtes le doyen !

### **M. Laurent BADO (PAREN)**

Vous avez volé mes idées ! Regardez-le. Ma fille a présenté son programme, je dis qu'il manque une seule chose ici. Ce n'est pas pour rien qu'on nous a dit que rien ne doit plus être comme avant. Et vous voyez que le monde aujourd'hui est en train de se pourrir : où est l'économie capitaliste ? Elle est en ruine. Mais oui, où est le collectivisme, c'est en ruine. Un peu partout, les peuples demandent une troisième voie de développement. Voilà c'est du sérieux, parce que c'est les idées c'est le TERCERISME

### **Un intervenant**

Le sankarisme...

### **M. Laurent BADO (PAREN)**

Mais voilà ! Mais, vous voyez, c'est à force de rire comme cela que nous tuons des peuples qu'on prétend représenter. La politique, ce sont des idées.

Sans idée, on ne fait pas de la politique. Aux Etats-Unis, les Indiens disent quoi ? Ils ne veulent pas du capitalisme, ils veulent une troisième voie. Lisez bien, en Europe c'est quoi ? En Europe, les altermondialistes, ils n'en veulent pas. Et j'ai vu sur RFI, beaucoup de jeunes Africains dire qu'ils ne veulent plus ni du FMI, ni du fonds monétaire. Il nous faut donc la troisième voie. Elle est bâtie sur quoi ? Sur une violence sur nous-mêmes, comme le Président l'a dit.

Quand elle a parlé, j'ai dit à l'autre qu'il manque seulement quelque chose. Il manque un signe de rupture. Dans tous les domaines, il nous faut une rupture. Regardez par exemple, combien de fois, les gouvernements sont passés dans les Assemblées, nous faire de beaux programmes où tout chante bien ou ça ira mieux demain, etc.

Les mots aujourd'hui sont des batailles, madame. Les mots justes sont des batailles gagnées. Les mots faux sont des batailles perdues. Nous, nous avons des problèmes beaucoup plus simples qu'on le croit. Nous avons eu un premier plan, et voyez-vous, aucun gouvernement n'a eu le courage de souligner cela, c'est la démographie galopante. Ce matin, pas plus tard que ce matin, j'ai tourné ma tête comme cela et j'ai remarqué six femmes à vélo, et chacune avait un enfant au dos.

*-Rires de l'assistance-*

Mais non, c'est vrai, il nous faut du courage, dire la vérité à notre peuple, mais oui ! Les gens proposent des techniques-mêmes pour amener les gens à abandonner la progéniture nombreuse.

*-Rires-*

J'ai les techniques et je peux vous aider !

Mais ensuite, il faut un moteur au développement. Le moteur ici ne peut être que l'agriculture. Laissez tomber le reste. C'est l'agriculture et le problème de l'agriculture c'est l'eau, c'est l'eau qui manque.

D'où, moi, j'avais toujours dit « 8 000 villages, 8 000 retenues d'eau » et je ne comptais pas sur votre FMI ni Banque mondiale pour cela. C'est simple, nous avons combien de prisonniers qui mangent notre riz gras et notre macaroni ?

*-Rires de l'assistance-*

Réfléchissez ! Ils mangent le macaroni pour rien. Vous le mettez en prison, le gars sort cinq, dix ans après, il est plus révolté contre la société. Or non, on va recruter des policiers, on les amène à Gaoua, il pleut bien là-bas mais le lendemain, il n'y a pas d'eau. Mais, faites un barrage. Ceux qui ne comprennent pas français, on leur apprend du français. Ceux qui n'ont pas de métier, on leur apprend un métier en même temps.

**M. Noufou OUEDRAOGO (ADF/RDA)**

Voilà, faites-les venir à Ouahigouya.

**M. Laurent BADO (PAREN)**

Tais-toi, tu es trop vieux ! Tu ne comprends rien à rien. Excusez-moi Président, je m'arrête là...

*-Brouhaha dans la salle-*

**Le Président**

Merci.

Madame le ministre, vous comprenez en fait que ce sont des cris de cœur. Cela vient de notre profonde conviction, que dans ce pays -et j'emprunte le mot du doyen, Laurent BADO- il nous faut des ruptures, courageusement, on peut rompre et gagner. On peut rompre et perdre, mais les générations futures doivent continuer. Ce qui serait inopérant et dangereux -je le répète- c'est le classicisme, la routine. Nous sommes là tous les jours, nous répétons les mêmes chansons. Et il nous faut trouver les moyens de rompre et de rompre pour changer en autre chose.

Donc, je voudrais remercier madame le ministre et ses collègues.

L'ordre du jour est épuisé. La prochaine séance plénière aura lieu demain matin à 10 heures. Elle mettra en discussion le projet de loi sur les allègements et les conditions d'exécution des projets et programmes de développement.

L'Assemblée va examiner ce projet de loi pour donner les moyens afin que le gouvernement accélère la mise en œuvre des projets et programmes. C'est notre contribution pour que l'exécutif puisse démarrer et aller très vite, parce que les besoins sont pressants pour notre pays.

Je vous remercie.

La séance est levée.

*-Applaudissements de l'assistance-*

**-Il est 18 heures 02 minutes -**

*Ainsi fait et délibéré en séance publique,  
à Ouagadougou, le 21 juillet 2016.*

Le Président



Le Secrétaire de séance

  
**Léonce ZAGRE**  
*Sixième secrétaire parlementaire*